

**REGLEMENT
FINANCIER
L'année scolaire en cours
2017/2018**

Pour valider l'inscription ou la réinscription de son enfant, tout parent d'élève est tenu de s'engager à respecter les clauses de ce règlement en complétant et signant la déclaration ci-jointe avant de la remettre à l'établissement.

Classe	Frais d'écolage en Livres égyptiennes
MS	39.216
GS	52.668
CP au CM2	55.290
Collège (6^{ème} et 5^{ème})	60.990
Collège (4^{ème} et 3^{ème})	66.576
Lycée	74.955

Les montants des frais d'écolage sont à acquitter auprès du compte bancaire suivant au nom de « Elégant Education Home (Lycée Balzac) »

Banque MISR, Branche 5^{ème} Arrondissement, Compte N° 456/1/17379

- **Une réduction de 5% sur les frais d'écolage est accordée pour tout enfant d'une même famille à partir du second inscrit pour tous les niveaux.**
- **Les frais de transport s'élèvent à 8.200 LE excepté pour les destinations lointaines : Al Haram, 6 Octobre, Al Obour, Al Chourouq et Madinati pour lesquelles ils ont été fixés à 9.000 LE**
- **Les manuels scolaires, les usuels (par exemple : dictionnaires, Bescherelle d'orthographe, de grammaire ou de conjugaison...) et les fournitures sont à la charge des familles.**

Nom du tuteur et Signature précédée de la mention : « lu et approuvé ».

.....